Communiqué - Conakry, le 30 octobre 2026

Communiqué

24e réunion annuelle du réseau francophone

de la régulation des télécommunications

le 30 octobre 2026

« Quelles mesures pour soutenir le déploiement d'infrastructures pour le numérique ? »

Sur l'aimable invitation de l'Autorité de régulation des Postes et des Télécommunications (ARPT) de la République de Guinée et de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) France, Présidente de Fratel par intérim en 2026, le réseau a tenu sa 24e réunion annuelle, les 29 et 30 octobre à Conakry, en République de Guinée.

L'année 2026 du réseau Fratel a été placée sous le thème du déploiement et de la qualité de service des réseaux numériques

Après le séminaire de Kinshasa des 27, 28 et 29 avril qui avait pour thème « Comment stimuler le déploiement et la concurrence par le partage d'infrastructure et améliorer la qualité de service des nouveaux réseaux télécoms ?», les membres du réseau se sont réunis à Conakry à l'occasion de leur réunion annuelle pour partager leurs expériences et réflexions sur les mesures pour soutenir le déploiement d'infrastructures pour le numérique.

Plus de 150 participants représentant 18 autorités de régulation, membres de Fratel, des institutions internationales, des administrations et des acteurs du secteur ont assisté à cette réunion.

L'objectif principal de la réunion annuelle : échanger sur les mesures pour favoriser le déploiement d'infrastructures pour le numérique

Lors de cette réunion annuelle, les autorités de régulation de Fratel et les acteurs francophones du numérique ont évoqué les instruments de politique publique mis en œuvre pour améliorer la connectivité et l'accès de tous aux services numériques et ainsi réduire la fracture numérique. Ils sont également revenus sur les outils de suivi et de régulation déployés par les régulateurs afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés dans les plans d'aménagement numérique du territoire ou autres initiatives publiques innovantes. Enfin, les discussions se font concentrées sur les cadres réglementaires et les mesures prises pour le déploiement d'infrastructures numériques adaptées, notamment les centres de données et pour répondre aux défis environnementaux, énergétiques ou encore de sécurité et de financement qui les accompagnent.

Pour évoquer ces thématiques, trois tables rondes se sont tenues après les allocutions introductives de M. Mamady DOUMBOUYA, Directeur général de l'ARPT de la République de Guinée, de Mme Laure de LA RAUDIERE, Présidente de l'Arcep France, Présidente de Fratel 2026 par intérim et d'un membre du Conseil de régulation au nom du Président du Conseil National de Régulation des Postes et Télécommunications, Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence, M. Djiba DIAKITE

La première table ronde animée par Christian NZENGUE PEGNET, Directeur des Marchés de l'ARCEP du Gabon, était dédiée aux initiatives publiques innovantes pour garantir la complétude des réseaux fixes et améliorer la couverture mobile. Lors de la deuxième table ronde présidée par Laure de LA RAUDIERE, Présidente de l'Arcep France, les intervenants ont évoqué les mesures prises pour s'assurer de la réalisation des plans d'aménagement numérique des territoires. Enfin, la troisième table ronde modérée par Juliette MACAULEY de l'ARPT de la République de Guinée, a abordé le soutien du déploiement de nouvelles infrastructures numériques, notamment les centres de données.

En marge de cette réunion, l'Union internationale des télécoms a animé un atelier sur son outil d'étude et de modélisation économique mondiale (GEMS) dédié au déploiement d'infrastructures numériques qui a réuni régulateurs et acteurs du secteur.

L'ARTCI de la Côte d'Ivoire assure la présidence du réseau en 2027 et l'ARTP du Sénégal fait son entrée au sein du comité

Au cours de la réunion annuelle s'est déroulée l'élection du nouveau comité de coordination du réseau pour 2027. M. Cheikh Tidiane SARR, Directeur général du régulateur du Sénégal, l'ARTP, a été élu Vice-président entrant du comité de coordination. Madame Patricia AMAND Membre du Conseil de l'ARTCI de Côte d'Ivoire assurera la présidence en 2027.

Les prochaines réunions de Fratel porteront sur l'évolution des modalités d'accès des utilisateurs à internet et de ses réseaux d'accès

Le prochain séminaire aura lieu au cours du premier semestre 2027, au Bénin et sera consacré à « Évolutions des réseaux d'accès à internet, quels enjeux de concurrence, de connectivité et d'accès aux fréquences ? ».

La réunion annuelle du réseau se tiendra au second semestre 2027 et aura pour thème « Quelle régulation pour les différentes modalités d'accès aux contenus d'Internet ? ».

Par ailleurs, Fratel en partenariat avec l'Académie numérique de Smart Africa ambitionne d'organiser un atelier en marge d'une des réunions du réseau.